ESPACE, POPULATIONS, SOCIETES, 2004-2 pp. 293-305

Stéphanie CONDON

INED
133, Boulevard Davout
F. 75980 PARIS cedex 20
condon@ined.fr

Pratiques et transmission des créoles antillais dans la "troisième île".

INTRODUCTION

S'aventurer dans la littérature sur les créoles, c'est découvrir une pluralité de voix. Des voix qui revendiquent, qui parlent de richesse, des voix qui se lamentent, qui parlent de perte, des voix qui évoquent des souffrances. Dans le cas des créoles des départements d'outre-mer, certains dénoncent les préjugés à l'égard d'une langue qui, pour des milliers d'individus, représente *leur* langue. D'autres se félicitent de la fin du conflit et de la domination linguistique, et de l'avènement d'une cohabitation paisible entre créole et français. En raison des histoires de peuplement et de colonisation contrastées, les contextes de la pratique des créoles varient. Un contexte de pratique et de transmission familiale intéressant est celui présenté par la migration antillaise en France métropolitaine. Les résultats d'une enquête récente nous apprennent que plus de la moitié des parents antillais résidant en Métropole transmettent le créole à leurs enfants. Quelles sont les dynamiques à l'œuvre encourageant la pratique du créole en Métropole ? Quels sont les signes de la perte de la langue face au français ? Quel est le rôle du milieu social ou de la structure familiale dans la transmission aux enfants ? Est-ce que les femmes sont aussi engagées dans ce processus que les hommes ? Autant de questions que nous tenterons d'explorer dans cet article.

LES CRÉOLES GUADELOUPÉENS ET MARTINIQUAIS

Les langues créoles sont nées dans le contexte de l'esclavage et de la colonisation. Ce sont des langues qui, au cours du 17ème siècle, sont devenues la langue maternelle des populations d'origine africaine vivant aux Antilles françaises et qui ont continué à étendre le lexique et les formes grammaticales de la langue du maître ou du colonisateur. Elles ont évolué par la suite dans une dynamique à la fois de résistance à la domination et d'acceptation de la culture des colons. Le statut inférieur du créole aux

Antilles est lié à ses racines dans le système esclavagiste, mais aussi à la position de l'ensemble des langues régionales en France aux 18ème et 19ème siècles. Il a été relégué au statut de patois, tandis que le français s'est imposé comme langue dominante, langue de la civilisation. Peu à peu, maîtriser le français a été perçu comme la manière de sortir de la condition d'esclave et d'accéder à la classe des maîtres.

À la fin de l'esclavage, l'instruction devient l'enjeu principal d'intégration des peuples antillais dans la nation française. Les cours se déroulent en français, les programmes scolaires sont calqués sur ceux donnés en Métropole. La proximité des langues joue en défaveur de la défense du créole à l'école. La pratique du créole est considérée comme obstacle à un bon apprentissage de la langue française orale et écrite. La persistance du créole est mise en cause dans le taux d'échec scolaire plus élevé aux Antilles qu'en Métropole [1]. Persuadés de l'influence néfaste de la pratique de la langue sur la scolarité de leurs enfants, de nombreux parents, quoique créolophones, ont interdit l'usage du créole à la maison. Certains enfants néanmoins l'ont appris par d'autres personnes de l'entourage familial ou dans la cour de recréation.

AUX ANTILLES, QUELLE LANGUE OU QUELLES LANGUES AU TOURNANT DU 21ÈME SIÈCLE ?

La plupart des habitants des Antilles vivent donc avec les deux langues. En règle générale, le français est utilisé dans la sphère publique (école, administrations), le créole dans la sphère privée (famille, amis, connaissances). Toutefois la frontière entre créole et français reste bien évidemment assez perméable et les relations entre les deux s'articulent différemment dans les campagnes et dans les villes, dans chaque situation sociale et, aussi, selon qu'on est femme ou homme. Ces articulations sont fondées sur le rapport hiérarchique entre les deux langues et la minoration du créole qui persiste longtemps après la fin de la colonisation.

Dans le système éducatif traditionnel, le créole est la langue la plus utilisée par les garçons et le français, la langue symbole de bonne éducation, par les filles. Comme le suggère Alex Tessonneau, ce fait indique certainement le pouvoir de différenciation sexuelle attribué aux différentes langues en présence [2]. Au sein d'une même famille, "*il n'est pas rare d'entendre la mère et ses filles parler un français courant quand les fils ne s'expriment quasiment qu'en créole et restent muets et engoncés s'ils se voient confrontés à l'obligation d'user du code dominant*" [3]. Les conséquences de cette éducation peuvent aller jusqu'à une meilleure scolarisation des filles à cause de leurs compétences en langue française.

Si les parents s'efforcent de mettre toutes les chances du bon côté pour les enfants, en leur apprenant à communiquer en français "là où il le faut", le créole reste dynamique, une expression de la communauté, histoire collective, la langue du cœur, de l'intime, et donc de la famille. La langue officielle, véhiculée par l'école, étant le français, c'est donc la famille qui a en grande partie assuré la survie et l'évolution de la langue créole. Au-delà de la famille, elle vit par le groupe de pairs, dans la cour de recréation, la rue, le lieu de travail. Depuis quelques années, on assiste à une remise en question de la diglossie conflictuelle qui régnait par le passé.

[1] Giraud *et alii*, 1992. Défenseurs du créole et spécialistes de l'éducation démontreront qu'au contraire, l'usage du créole en milieu scolaire - accompagné d'un programme scolaire plus adapté aux réalités locales - peut donner confiance aux élèves en primaire.

[2] Tessoneau Alex, *op. cit.*, p.173. Comme pour d'autres situations linguistiques, où les filles sont élevées à exclure les mots vulgaires de leur vocabulaire, à parler poliment [Coates et Cameron , 1988], « Some problems in the sociolinguistic explanation of sex differences » *in* J. Coates et D. Cameron, *Women in their speech communities*, London, Longman.

[3] André J. (1987), *L'inceste focal dans la famille noire antillaise*, Paris, PUF, p. 64, cité par C. March (1996).

Aujourd'hui on parle plutôt d'une diglossie plus consensuelle, d'une reconnaissance des échanges entre les deux langues, d'une zone interlectale contenant des énoncés en français créolisé ou en créole francisé, du français guadeloupéen et du français martiniquais [March, 1996, p. 46].

Le créole en migration

Entre 1955 et 1975, avec la nouvelle ère de l'émigration encouragée par l'État, des dizaines de milliers d'Antillais ont quitté leurs îles d'origine pour vivre en Métropole [Constant, 1987]. Certains y ont séjourné quelques années, la plupart, quinze, vingt années ou plus. En 1975, ils étaient plus de 100 000 ; en 1999, 211 000. Comparée à la population de chacun des départements antillais, la population des "originaires des Antilles"[4], qui comptait 337 000 personnes en 1999 et qui est concentrée largement en Île-de-France, constitue une "troisième île" [Anselin, 1990 ; Marie, 2002].

Ces personnes se sont retrouvées dans une diversité de situations résidentielles et professionnelles après leur arrivée en France métropolitaine : service militaire en Alsace, stagiaire aux PTT parisiens, agent hospitalier à Lyon, domestique logée chez les patrons à Marseille, ouvrier d'usine au Havre, enseignant à Bordeaux… [Condon et Ogden, 1991]. Divers facteurs ont certainement agi en défaveur d'un maintien des pratiques du créole : obligatoirement, le français a pris une importance croissante dans toutes les sphères de la vie quotidienne ; les migrants se sont trouvés éloignés des lieux de pratique du créole, la famille élargie, la rue, le groupe des pairs. Avec l'allongement du séjour et la naissance d'enfants en Métropole, on peut se demander si ces migrants ont voulu transmettre la langue à leurs enfants et si oui, pour quelles raisons. Les études sur l'identité des migrants en Métropole ont abordé parfois la langue créole en tant qu'axe important de l'adaptation. Selon ces études, confrontés aux réalités de la vie quotidienne en Métropole les migrants antillais ont réagi de manières contrastées. De nombreux migrants ont vu que la promesse de promotion sociale à travers la migration vers la Métropole était bien fragile. Pour certains, garder l'espoir d'une amélioration de leur statut supposait une stratégie d'invisibilité, limitant les contacts avec les compatriotes, rejetant le créole et faisant de l'hypercorrection française. Pour d'autres, se polarisant sur la non-intégration, la pratique du créole devenait un enjeu identitaire, de plus en plus souvent l'élément fort de la revendication collective au droit à la différence, face à l'exclusion et aux discriminations[5]. La dynamique de revalorisation et de promotion de la langue aux Antilles depuis les années soixante-dix notamment se trouve ainsi renforcée en Métropole à travers des pratiques symboliques et fonctionnelles du créole. Des rencontres avec une cinquantaine de familles installées en région parisienne au cours des années 1990 et la participation à de nombreuses fêtes et manifestations organisées par des associations a démontré le maintien de la pratique du créole et de sa transmission à la génération des enfants nés en Métropole. Le contexte de cette transmission et les motivations des parents se sont dessinés clairement : ces pratiques sont un élément clé dans la construction d'un espace de vie transatlantique de ces populations [Condon, 1996]. Les séjours dans l'île d'origine, les contacts avec la parenté et les amis, le lien affectif maintenu avec le lieu forment le cadre dans lequel se perpétue la pratique du créole. Les données d'une enquête récente, l'Étude de l'histoire familiale (voir encadré) fournissent une appréciation statistique de l'envergure de ces pratiques et permettent d'analyser les conditions de la transmission aux enfants.

[4] La population désignée par l'expression "originaires des Antilles" comprend les migrants et les descendants vivant encore dans le ménage des parents.

[5] Tessonneau op. cit., p.185; voir aussi Lirus J. (1979), *Identité antillaise*, Paris, Éditions Caribéennes.

Le volet linguistique de l'Étude de l'histoire familiale (EHF)

L'enquête Famille associée au recensement de mars 1999 sous le titre "Étude de l'histoire familiale" a été réalisée par l'Insee et conçue avec le concours de l'Ined. Pour la première fois, l'enquête Famille comporte un volet sur les pratiques linguistiques. Les données de cette enquête permettent d'analyser deux contextes précis de la transmission du créole : d'abord, des parents de l'enquêté vers l'enquêté (Ego) lorsqu'il ou elle avait cinq ans et, ensuite, d'Ego vers ses propres enfants (quand ils avaient cinq ans). Puis une troisième question interroge les enquêtés sur les autres langues que le français utilisées avec des proches (conjoint, parents, amis, collègues…). Enfin, une question sur le désir de retourner vivre dans la région d'enfance de l'enquêté nous invite à examiner le lien entre la transmission du créole et le désir de retourner aux Antilles. Toutefois, deux limitations importantes de l'enquête doivent être citées : la non prise en compte de l'éventuelle transmission différenciée entre enfants selon le rang de naissance ou le sexe ; et l'absence d'information sur les pratiques linguistiques du conjoint d'Ego. Malgré l'absence d'autres informations importantes - notamment sur les réseaux sociaux - les données offrent une occasion de mieux connaître les pratiques linguistiques parmi les originaires des Antilles françaises résidant en Métropole, ainsi que les contextes de la transmission de la langue créole.

COMPRENDRE, PARLER LE CRÉOLE

Le transport du créole en Métropole

Diverses appellations sont utilisées par les enquêtés[6] pour indiquer la ou les langues qu'ils ont reçue(s) de leurs parents. Dans le cas du créole, si les termes "antillais", "martiniquais", "guadeloupéen", "patois" ou "dialecte" sont employés, très majoritairement (90%), le terme "créole" – parfois qualifié de "martiniquais", "guadeloupéen" ou "antillais" – est utilisé pour désigner cette langue.

Plus de quatre migrants antillais enquêtés sur cinq (82,9%) déclarent avoir reçu le créole de façon habituelle ou occasionnelle d'un de leurs parents. Quatre personnes sur dix l'ont reçu de façon habituelle de leur mère et/ou de leur père, les autres, de façon occasionnelle[7]. Parmi les personnes ayant reçu le créole de leurs parents, 60,4% déclarent le pratiquer actuellement avec des proches (c'est-à-dire, famille, amis, collègues…) (Tableau 1). On notera que plus du quart des personnes n'ayant pas reçu cette langue de leurs parents déclare l'utiliser avec des proches (la différence entre les hommes et les femmes n'est pas significative).

[6] Pour définir la population, nous avons sélectionné d'abord toutes les *personnes nées aux Antilles* (1073 individus). Ensuite, il a fallu exclure les personnes qui ne pouvaient pas recevoir la langue créole en milieu familial (descendants d'un couple de Métropolitains mutés temporairement aux Antilles, descendants d'immigrés étrangers). Après considération des différents facteurs, nous avons défini la population de migrants antillais ayant eu la possibilité de recevoir la langue en famille comme toutes les personnes ayant au moins un parent né aux Antilles. L'effectif total est donc de 974 individus; ce qui se traduit en 136 900 individus après pondération.

[7] On peut se poser la question du statut de la déclaration "habituellement", car on peut penser que le terme a été interprété de manière diverse, allant de "tout le temps" à "régulièrement" ou "très souvent".

Tableau 1 : Pratique et transmission du créole parmi les migrants antillais résidant en Métropole, selon le fait d'avoir reçu cette langue par un ou les deux parents (%)

Parmi l'ensemble des enquêtés antillais en France métropolitaine	% de l'ensemble	% des femmes	% des hommes
Personnes déclarant avoir reçu le créole de leurs parents (113 500 individus)	82,9	84,2	81,6
Parmi ceux ayant reçu le créole de leurs parents			
- le pratiquent actuellement	60,4	59,3	61,6
- ont des enfants	73,0	77,9	67,5
- l'ont transmis aux enfants	52,7	58,6	45,2
Parmi ceux n'ayant pas reçu le créole de leurs parents (23 400 individus)			
- le pratiquent actuellement	29,4	36,5	22,7
- ont des enfants	68,5	74,9	62,4
- l'ont transmis aux enfants	10,2	13,4	6,5

Note : les pourcentages sont calculés à partir des effectifs pondérés. "Pratiquer" se réfère à la question sur les langues pratiquées autre que le français avec des proches (conjoint, parents, amis, collègues…).
Champ : Enquêtés nés en Martinique ou en Guadeloupe ayant au moins un parent né dans un de ces départements, Insee, Enquête EHF.

Les analyses des pratiques de langues régionales ou de langues d'immigration en France à partir de cette même enquête [Lefèvre, 2004] ainsi que l'analyse de l'enquête Famille à la Réunion [Chevalier et Lallemant, 2000] ont identifié un nombre de facteurs influençant la pratique et la transmission des langues : le niveau de scolarisation, la catégorie sociale, la génération, le sexe, la mixité linguistique du couple. S'ajoutent à ces facteurs les dimensions (difficilement quantifiables) de la valorisation relative des langues en présence et des représentations que se font les sujets de leurs pratiques langagières [Billiez et Merabti, 1990]. Pour la population de migrants antillais étudiés ici, on n'observe pas de différence entre les hommes et les femmes en termes de taux de réception du créole ou de pratique actuelle de la langue (Tableau 1). C'est au niveau de la transmission vers les enfants qu'une différence significative apparaît ; nous y reviendrons.

Il est clair que la mixité du couple des parents d'Ego a influencé le contexte de transmission du créole : moins de la moitié des enquêtés ayant un parent d'une origine autre qu'antillaise a reçu cette langue. À l'inverse, on ne note aucune différence dans les taux de réception entre les personnes ayant connu leurs deux parents et celles n'en ayant connu qu'un seul. Dans ces dernières situations, d'autres membres de la famille - notamment la grand-mère - jouent souvent le rôle de parents dans l'éducation et la transmission des langues.

D'après les résultats de l'Enquête Famille à la Réunion, le milieu social joue un rôle primordial dans la transmission du créole : c'est dans les milieux agricole ou ouvrier que la langue se transmet le plus. De même, les migrants antillais interrogés par l'EHF sont plus nombreux à avoir reçu le créole de leurs parents quand ceux-ci étaient agriculteurs ou ouvriers (97% des personnes ayant une mère agricultrice, 93% de celles ayant une mère ouvrière). De même, la transmission habituelle a été plus forte dans ces groupes (68 et 50% respectivement). Toutefois, les différences de catégories sociales des parents des générations représentées par l'enquête traduisent les changements socio-économiques qui se sont opérés aux Antilles depuis les années 1950. En effet, les migrants ayant une mère ou un père employé ou un parent classé dans les professions intermédiaires sont plus nombreuses dans les jeunes générations ; en même temps, la proportion de parents agriculteurs est moins élevée. Par ailleurs, la proportion de mères classées comme "inac-

Graphique 1 : Proportion des enquêtés ayant reçu le créole d'au moins un de leurs parents, par âge, en distinguant la transmission habituelle de la transmission globale*

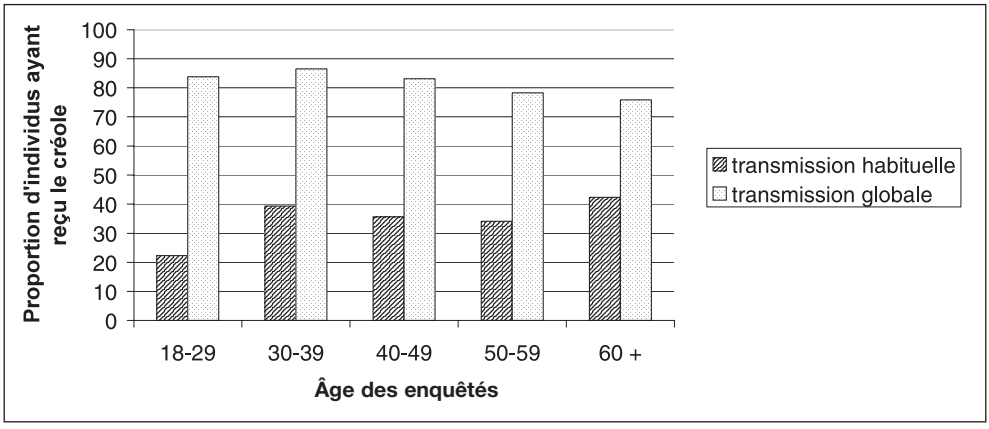

* Transmission globale : transmission habituelle ou occasionnelle.
Champ : Enquêtés nés en Martinique ou en Guadeloupe ayant au moins un parent né dans un de ces départements, Insee, Enquête EHF, 1999.

tives"[8] diminue de moitié entre le groupe des 60 ans ou plus et les 18-29 ans. Or ces différences sociales ne semblent pas avoir influencé la réception du créole par les migrants en milieu familial (Graphique 1). Nous n'observons pas de perte d'une génération à l'autre, si ce n'est au niveau de la transmission habituelle. On observe un certain lien entre le niveau de diplôme[9] et le fait d'avoir reçu le créole : les personnes ayant un diplôme universitaire ont un peu moins souvent reçu cette langue (77,3%) que la moyenne tandis que les personnes sans diplôme ou ayant un CEP sont plus nombreuses à l'avoir reçue (88,3 et 86% respectivement). Encore plus net est le lien entre le diplôme et la transmission « habituelle » : ce mode de transmission décroît régulièrement avec l'augmentation du niveau de diplôme, de 51,4% parmi les personnes sans diplôme à 18,8% parmi celles ayant un diplôme universitaire.

Ces résultats attribuent un rôle déterminant à l'origine sociale en suggérant, de façon classique, que le créole est "la langue du pauvre" dont la pratique diminue à mesure que l'on monte dans l'échelle sociale. En effet, une approche plus large que celle de l'enquête par questionnaire est nécessaire si l'on veut mieux explorer les différentes dimensions et logiques des pratiques linguistiques[10].

Comme on peut s'y attendre, le parcours migratoire émerge comme un facteur important dans le niveau de transmission habituelle. Si la transmission habituelle diminue vers la plus jeune génération, cette évolution ne semble pas être linéaire. De plus, au lieu de diminuer, la transmission globale (habituelle ou occasionnelle) augmente depuis la génération des soixante ans ou plus (Graphique 1). Cette évolution est certainement la somme d'une multiplicité de logiques sociales. Il est clair que l'analyse des diffé-

[8] Les mères "inactives" en vérité exerçaient souvent, même si de manière irrégulière, des activités en dehors du foyer (voir Dagenais Huguette et Poirier Jean, 1985, "L'envers du mythe : la situation des femmes en Guadeloupe", *Nouvelles questions féministes* n°9-10 printemps, pp. 53-83 ; Momsen J. (dir.), 1993, *Women and change in the Caribbean*, London, James Currey.)

[9] Le niveau de diplôme est assez lié au milieu social d'origine, les enfants d'agriculteurs ou d'ouvriers étant moins diplômés que les enfants des personnes ayant une profession classée comme intermédiaire. Mais il est surtout lié à l'âge : ainsi, le tiers (33,9%) des 60 ans ou plus ont le niveau du certificat d'études contre 1,8% des 18-29 ans et 1% des premiers ont le baccalauréat général contre 14% des plus jeunes. Les diplômés d'université des anciennes générations sont tout de même représentés par l'enquête : ils sont environ 10% des 60 ans ou plus (contre 22% des 18-29 ans).

[10] Voir l'article de Philippe Vitale dans ce volume.

rences de pratiques linguistiques entre groupes sociaux et générations doit aussi tenir compte de l'histoire de cette migration. Par exemple environ la moitié des migrants âgés de 18-29 ans et ayant une mère ou un père employé sont arrivés en Métropole avant l'âge de dix ans ; pour les migrants âgés de 30-39 ans, près du tiers est arrivé avant cet âge. C'est dans ce contexte qu'il faut analyser le fait qu'environ le quart des migrants ayant des parents classés comme « employé » n'a pas reçu le créole : pour ce groupe de migrants (âgés de 18-39 ans) ayant des parents employés et arrivés avant l'âge de dix ans, seulement 15% n'ont pas reçu le créole. Qui plus est, pour 29% d'entre eux, le créole a été transmis de manière habituelle. En fait, la majorité (75,4%) des personnes venues jeunes, avant l'âge de dix ans, en Métropole ont reçu le créole de leurs parents ; et notons que dans les générations les plus récentes (18-29 ans), plus du tiers (35,7%) sont arrivées en Métropole avant l'âge de dix ans et 75,8% d'entre elles ont reçu le créole. Les logiques de choix de transmission de la langue chez les parents des enquêtés s'inscrivent dans les biographies familiales, entre la vie aux Antilles et l'installation en Métropole, où des changements de milieu professionnel et de lieu de vie influencent la valorisation de la langue et le désir de la pratiquer. Au cours des générations, l'amélioration du statut du créole a certainement influencé cette évolution ; le contexte migratoire de la transmission éventuellement aussi.

Dans l'interprétation de ces résultats, il faut garder à l'esprit les diverses générations et les circonstances de vie souvent contrastées[11]. Le parcours migratoire est aussi à prendre en considération. Quitter les Antilles à un jeune âge indique que la personne sera moins exposée au créole dans la vie quotidienne : le maintien de la compréhension et de la pratique dépendra de l'utilisation de la langue au foyer, puis lors d'autres réunions de famille et amis en Métropole et pendant des séjours aux Antilles.

LE DÉSIR DE SE RÉAPPROPRIER *SA* LANGUE

Ainsi, une minorité des parents des Antillais vivant actuellement en Métropole leur a parlé en créole de façon habituelle. La plupart des migrants ont reçu cette langue de manière occasionnelle, surtout parmi les plus jeunes. À travers les générations, on constate une certaine souffrance de ne pas avoir été élevé pleinement dans cette langue. Cette relégation au statut d'un patois fait que certains ne le considèrent pas comme une vraie langue.

Madeleine, une Guadeloupéenne de 72 ans : "*Nous, c'était le patois. On n'avait pas le droit de le parler. Le maître pouvait nous donner un coup de bâton. C'était pas la langue, c'était le patois*".

En plus de l'interdiction de la langue à l'école, on voit le reflet de cette dévalorisation dans les stratégies des parents et dans l'interdiction à la maison :

Juliette, 60 ans, regrette le choix de ses parents d'interdire le créole à la maison. Maintenant très active dans une association, elle ressent ce manque: "*Mes parents ne parlaient pas le créole aux enfants parce qu'on disait que ça leur empêchait de travailler bien à l'école, et ça leur donnait un accent. Mais ça me pose souvent des problèmes. J'avais une collègue antillaise qui voulait toujours me parler en créole. Ça me gênait parce que les autres collègues ne comprenaient pas, mais en même temps, je ne voulais par que ma collègue pense que je me croyais supérieur. En plus, comme je ne le parle pas très bien…*".

Pour d'autres, c'est le sentiment d'avoir perdu sa langue qui provoque une certaine souffrance. Viviane, 56 ans, a migré en 1967, est rentrée en Guadeloupe après six ans de séjour en Métropole et a été blessée

[11] Comme on pourrait s'y attendre dans ce domaine, les analyses "toutes choses égales par ailleurs" ne permettent pas d'isoler les variables jouant le rôle le plus fort.

par les remarques des gens sur son "accent français". "*Et pourtant je parlais le patois, je m'habillais comme si j'étais à la Guadeloupe, je me suis jamais comportée en Européenne, qui venait de France. Quand j'ai pris le bus et j'ai dit que je voulais aller à Basse-Terre, en patois, il m'a dit "Vous voulez dire que vous êtes Guadeloupéenne, avec votre créole que vous parlez ?" Pourquoi, j'ai dit et il m'a répondu que c'était à cause de mon accent*". Elle a eu très peu d'occasions de parler le créole. Au début de son séjour, elle travaille en magasin, atelier, ou fait des ménages. Travaillant en dehors du secteur public, elle n'a pas pu bénéficier de congés bonifiés. Vivant à Paris à l'époque, elle n'avait pas d'amies antillaises et l'homme qu'elle est venue rejoindre en Métropole l'abandonne au bout de quatre ans de vie commune. Plus tard, ayant trouvé un logement à Créteil (banlieue parisienne), elle renoue avec le créole grâce à sa participation à une association antillaise locale.

De même, on observe une certaine souffrance chez les personnes n'estimant pas maîtriser suffisamment bien le créole.

Michèle, 25 ans, venue à l'âge de quatre ans en Métropole, essaie de parler la langue, mais est offusquée par les critiques : "*Je comprends bien le créole, mais je ne le parle pas. Quand j'essayais de le parler, il y avait toujours le rire. J'ai même pensé prendre des cours mais ça me paraissait ridicule. Pourtant je le comprends très bien, et la Martinique, c'est chez moi, même si je ne le parle pas.*"

Entre le sentiment de manque de quelque chose jamais vraiment reçu et celui de perte d'une partie de son identité, les motivations de se réapproprier le créole sont diverses. Quelque part, pour ces personnes en souffrance linguistique, il y a le désir de retrouver la "langue du dedans"[12]. Le contexte de la pratique du créole a évolué depuis les crispations des années 1970. Divers efforts de promotion de la langue - les écrivains, les animateurs de radio, les musiciens et chanteurs, les enseignants - font qu'on commence à l'entendre sur les ondes de radio, à voir des formes écrites de la langue, à trouver des méthodes d'apprentissage. Même si la langue française domine dans tous les canaux médiatiques, des journaux télévisés et de la couverture des événements sportifs, aux émissions de radio de stations petites ou grandes [Nicolas, 2001, pp. 404-409], la population, les jeunes en particulier, sont sensibles à ce nouvel envol de leur langue et sont motivés pour le parler mieux, l'écrire, le transmettre [March, *op. cit*., pp. 81-83]. C'est un envol qui est partagé des deux côtés de l'Atlantique.

PARLER CRÉOLE EN FAMILLE ET EN MÉTROPOLE

Pendant les années où ils résidaient aux Antilles, la plupart des migrants ont reçu le créole de leurs parents ou d'autres proches. Dans la vie quotidienne, les occasions d'entendre ou de parler cette langue sont multiples. Mais le contexte de la migration en France métropolitaine est tout autre. Si l'enfant né ou arrivé très jeune en Métropole ne l'apprend pas de ses parents, les occasions de l'entendre - et surtout d'apprendre à le parler - sont réduites. Comme le dit Luisa Maffi (2002), "*La chaîne de la communication et de la transmission est alors rompue car les individus adoptent, de gré ou de force, une autre langue généralement dominante…*". L'enquête EHF nous donne la possibilité de voir dans quelle mesure une telle chaîne reste intacte.

Près des trois quarts (72,2%) des migrants antillais ont eu ou adopté au moins un enfant (Tableau 1). Un peu plus de la moitié ont transmis le créole à leurs enfants (52,7%) (Tableaux 1 et 2). On observe une tendance nettement plus élevée à déclarer avoir transmis le créole chez les femmes : 58,6% des femmes et 45,2% des hommes ayant reçu le

[12] Voir l'article " "Faire langue" et se taire" de Mary-Cécile Lubino dans le numéro spécial de *Migrations Santé* (2003, n°115/116) "Guadeloupéens, Martiniquais, Antillais de France" coordonné par Jean Galap, ainsi que l'article de celui-ci "L'ethnicité revisitée. L'exemple antillais".

Tableau 2 : Migrants antillais ayant reçu le créole de leurs parents : transmission des langues aux enfants selon l'âge de l'enquêté (en pourcentages)

Langue transmise	Groupe d'âges 18-29	30-39	40-49	50-59	60+	Ensemble
Créole + fr.	61,5	57,2	54,1	43,0	36,1	52,7
Français seul	28,6	38,8	39,5	53,5	62,5	42,2
Autre langue + français	9,9	4,0	6,4	3,5	1,4	5,1
N	57	201	223	69	57	100,0

Note : le créole ou d'autres langues sont le plus souvent transmis en même temps que le français.
Champ : Enquêtés nés en Martinique ou en Guadeloupe ayant au moins un parent né dans un de ces départements, Insee, Enquête EHF.

créole l'ont transmis à leurs enfants. En général, cette transmission se fait avec le français, de manière occasionnelle, tandis que 42,2% des parents répondant à l'enquête qui avaient reçu le créole n'ont transmis que le français. C'est ainsi pour les générations de 50 ans ou plus (Tableau 2). Les personnes déclarant avoir transmis le créole de façon habituelle sont très rares.

Le fait de transmettre le créole baisse avec l'âge : de 61,5% chez les 18-29 ans jusqu'à 36,1% chez les 60 ans ou plus (Tableau 2). Cet effet de génération dans la transmission reflète bien une transformation du statut du créole - et par la même occasion de celui de la langue française - allant dans le sens d'une revalorisation du créole. Pour les générations plus jeunes, une transmission symbolique se combine à une transmission fonctionnelle : maintien de liens avec les racines antillaises, revendications d'antillanité, désir que les enfants puissent jouer avec leurs pairs au moment des vacances aux Antilles et se sentir à l'aise en parlant avec leurs grands-parents.

Parmi les catégories socioprofessionnelles, on note des différences dans la tendance à transmettre le créole aux enfants. Les employés de la fonction publique sont très nombreux à le transmettre (59%) et notamment chez les femmes (63,5%), qui sont particulièrement concentrées dans cette catégorie. Pour les ouvriers, le niveau de transmission est proche de la moyenne (53,5% ; aucune différence entre les femmes et les hommes). De même, le niveau chez les professions intermédiaires est proche de la moyenne (53%) mais la transmission chez les femmes est très élevée (66%). C'est parmi les cadres et professions libérales que le niveau tombe à 38,9% (les hommes comptent pour 83% de cette catégorie). Depuis les années 1960, les migrants antillais sont concentrés dans certaines catégories professionnelles. En fait, ce que l'on observe depuis longtemps, c'est une concentration non seulement dans certaines activités mais aussi dans certains établissements (hôpitaux, cliniques, centres de tri postal notamment), ce qui a facilité le maintien de la pratique du créole parmi des collègues. Par ailleurs, le milieu associatif antillais recrute très largement parmi les personnels du secteur public.

Par qui précisément, au sein de la famille, la transmission des langues passe-t-elle ? L'apprentissage des langues n'est qu'un aspect des normes sociales transmises et dans ce processus, aux Antilles, la mère demeurerait le personnage le plus influent ; ensuite, viendraient la grand-mère, les tantes, sœurs et frères, cousines et cousins, puis le père, les oncles [March, *op. cit.*, p.35]. Ce rôle central des mères dans la socialisation n'est pas seulement la conséquence du grand nombre de femmes vivant seules avec un ou plusieurs enfants, de la matrifocalité résidentielle [13] de beaucoup de familles ou des périodes d'absence des hommes mariés ayant plusieurs

[13] La cohabitation de trois générations : grand-mère, fille et petits-enfants, les partenaires des deux femmes ne vivant pas sous le même toit qu'elles.

relations de couple stables[14], mais de la place marginale de l'homme dans la gestion quotidienne du foyer et de l'éducation des enfants[15]. Au début des années 1990, plus du quart (28%) des femmes qui avaient fondé ou transporté leur foyer en Métropole élevaient seules leurs enfants, cette proportion était trois fois supérieure à la moyenne nationale [Marie, 1996]. Ces femmes étaient majoritairement (54%) célibataires. Parmi les répondantes de l'enquête EHF ayant eu au moins un enfant, 34% déclarent vivre seules avec un ou plusieurs enfants (contre 4% des hommes). Dans ces familles, éloignées de la famille élargie, la transmission linguistique parent-enfant sera focalisée sur la mère.

L'analyse selon la forme de ménage révèle des différences significatives entre les niveaux de transmission du créole aux enfants. Parmi les personnes ayant reçu le créole de leurs parents et ayant eu des enfants, celles qui habitent en couple de deux actifs transmettent cette langue plus souvent que l'ensemble de ces personnes (57,4%) et le taux est encore plus fort chez les femmes vivant seules avec leurs enfants (62,9%)[16]. À l'inverse, le plus faible niveau de transmission dans les générations les plus anciennes se reflète dans les taux de transmission effectuée par les couples de retraités (45,4%) lorsque leurs enfants étaient petits.

Une certaine différence au niveau de la transmission du créole s'observe selon la mixité du couple. Pour les enquêtés vivant en couple, la moitié des couples sont composés de deux Antillais et les femmes antillaises sont plus souvent en couple avec un compatriote que ne le sont les hommes. Et, comme on peut s'y attendre, la transmission vers les enfants est plus forte dans les couples d'Antillais (57,6%) que dans les couples « mixtes » (30,8% dans les couples où le conjoint est né en Métropole, 45,6% dans les couples où le partenaire de l'enquêté est d'origine étrangère). Et si on se limite aux seuls enquêtés qui ont reçu le créole de leurs parents, les taux de transmission sont plus élevés dans chaque catégorie de couple. Malheureusement, on ne connaît pas les langues reçues par les conjoints des enquêtés, mais il est clair que si le conjoint ne comprend pas le créole, cela constituera un obstacle majeur à l'emploi de cette langue en milieu familial. Notons que parmi les partenaires « métropolitains », des descendants de migrants antillais sont certainement nombreux. Certains auront reçu le créole de leurs parents, d'autres non. Mais la transmission est plus forte dans les jeunes couples où le conjoint de l'enquêté est né en Métropole, et décroît avec l'âge, ce qui laisse penser que ces « faux » couples mixtes jouent un rôle important dans la transmission du créole dans ces générations.

Ces résultats invitent à réfléchir dans une perspective de genre. La moindre pratique du créole chez les femmes, évoquée par certains auteurs, ne se retrouve pas dans cette population de migrants. Qui plus est, les femmes déclarent, plus souvent que les hommes, transmettre la langue à leurs enfants. On peut déjà avancer les explications suivantes :

- les femmes en couple ont plus souvent un partenaire antillais que les hommes en

---

[14] Voir sur ces questions Gautier Arlette, 1993, "Femmes seules et prestations familiales en Guadeloupe", dans Gautier Arlette et Heinen Jaqueline (dirs.), *Le sexe des politiques sociales*. Paris, éditions Côté-femmes, pp. 85-101, et Giraud Michel, 1997, Entre particularités épidémiologiques et spécificités culturelles : l'enquête sur les comportements sexuels aux Antilles et en Guyane françaises (ACSAG), *Sciences sociales et santé*, vol. 15, n° 4, pp. 73-93.

[15] Pour une discussion détaillée des mécanismes de l'"exclusion" des hommes antillais de la sphère domestique, voir Alibar F. et Lembeye-Boye P., 1982, *Le couteau seul : la condition féminine aux Antilles*, (2 vols.), Paris, Editions Caribéennes, et les thèses de Stéphanie Mulot, 2000, (*'Je suis la mère, je suis le père' : l'énigme matrifocale. Relations familiales et rapports de sexes en Guadeloupe*, thèse de doctorat de l'École des hautes études en sciences sociales, Paris) et de Dolorès Pourette, 2002, (*Hommes et femmes de la Guadeloupe en Île-de-France. Pratiques liées au corps, relations entre les sexes et attitudes face au risque de contamination par le VIH*, thèse de doctorat de l'EHESS, Paris). Puis pour une analyse des solidarités familiales en Guadeloupe, voir l'ouvrage de C. Attias-Donfut et N. Lapierre, 1997, *La famille providence : trois générations en Guadeloupe*, Paris, La Documentation Française.

[16] Toutefois, il faut rappeler que le type de ménage où vivait l'enquêté au moment où il (elle) avait des enfants en bas âge n'est pas forcément le même que celui déclaré à l'enquête. Par ailleurs, certains "enfants" ont passé leurs premières années de vie aux Antilles, avant que l'enquêté ne migre en Métropole. Ce sont les enfants de la "génération 1,5", située entre les migrants adultes et les enfants nés en Métropole.

couple et elles sont plus souvent en couple d'actifs antillais, employés des services publics ou des entreprises nationalisées, un milieu où les retours aux Antilles pour les vacances sont assez fréquents et où la participation à une association antillaise locale est forte ;

- les femmes vivent plus souvent seules avec un ou des enfants, ceux-ci sont rapprochés de la lignée féminine de la famille aux Antilles, et nombreux sont ceux qui ont été élevés par une grand-mère pendant les premières années de leur vie.

Certes, à partir de ces déclarations de transmission, on peut conclure que de nombreux enquêtés désirent exprimer leur attachement au créole. Ils ont saisi l'occasion de l'enquête pour signaler leurs efforts de transmission d'une langue qui, pour eux, a une signification profonde. Même si cette transmission ne se fait qu'à certains moments ou dans certaines situations, il y a une partie de la communication en famille qui se fait en créole. Certains mécanismes et motivations dans cette transmission sont révélés dans ces extraits d'entretien :

"*Il faut savoir d'où on vient, qui on est…* " (Josiane, Guadeloupéenne, 47 ans), "*C'est important pour mes enfants, c'est une défense. Il n'y a pas eu de problème de confusion avec le français. Ils ont bien réussi leur scolarité. Mais quand on rentre, ils sont chez eux. Puis c'est une richesse, connaître plusieurs langues*".

À propos de ses enfants, Francine, Martiniquaise, 58 ans : "*Ils ne savent pas tout bien dire, mais ils parlent le créole… Ici à la maison, on parle créole. En plus, comme ma sœur aînée est souvent là et qu'elle préfère parler créole*."

Justin, 18 ans, né en Métropole : "*Mes parents, ils le parlent entre eux, mais pas trop avec nous… Enfin, sauf quand ils nous disputent!*"

L'importance de la transmission de la langue en terme de maintien des liens familiaux est exprimé par certains. François, arrivé en 1970 pour effectuer son service militaire, est entré aux PTT après sa démobilisation et depuis a travaillé comme facteur dans la banlieue nord de Paris. Il avait déposé sa première demande de mutation en Guadeloupe dès 1975 et espérait toujours l'obtenir un jour[17].

« *On a toujours parlé le créole entre nous, ma femme et moi, parce qu'on s'est connus là-bas, quand on était enfants. Et avec les filles, on a bien sûr parlé le créole. Et comme on rentre souvent pour les vacances, elles le parlent avec nos parents. Ma mère parle très peu le français, les parents de ma femme, c'est pareil. En plus, comme on pouvait être muté d'un jour à l'autre, il fallait que les filles le parlent pour être intégrées là-bas, avec leurs copines de classe.* »

Les deux premiers enfants de Gabrielle (venue à Paris en 1964) ont été élevés en Martinique par sa mère. Le créole a été pratiqué en famille après l'arrivée de ces enfants (10 ans et 8 ans) en Métropole mais l'aînée ne l'utilise pas avec ses enfants (elle est mariée à un Métropolitain). Devenue veuve peu de temps après le départ de ses petits-enfants, la mère de Gabrielle a quitté la Martinique pour s'installer avec sa fille. Sa sœur (tante de Gabrielle) est restée aux Antilles. Quand elle y va en vacances, la troisième enfant de Gabrielle, qui revendique son identité antillaise, parle créole avec sa grand-tante.

« *Et parmi tous mes enfants, Lucy, c'est la seule vraie Martiniquaise. Les autres, oui, ils aiment la Martinique, mais elle, tout le temps elle me dit, Maman, si je meurs, ne m'enterre pas en France, fais venir le corps aux Antilles. Pourtant, elle est née à Sarcelles. L'année dernière, elle est partie pour le Carnaval. C'est la seule qui parle notre langue couramment, les autres le parlent, mais vous entendez Lucy parler, vous croyez qu'elle est née là-bas. Habiller, parler, tout. (…) Et c'est la seule parmi mes enfants, quand elle va en vacances, qui parle le créole avec la sœur aînée de ma mère, elle a 92 ans, elle ne peut pas prendre une conversation en français.* »

[17] Deux ans après cet entretien, il a obtenu sa mutation et est reparti à la Guadeloupe.

FAMILLES TRANSATLANTIQUES

Depuis les années 1970, de nombreux Antillais sont retournés vivre dans leur île d'origine [Domenach et Picouet, 1992 ; Rallu, 1997 [18]]. En parallèle à ce mouvement, et de plus en plus, des milliers de personnes pratiquent un va-et-vient entre la Métropole et les Antilles, pour des vacances ou au moment des événements familiaux (baptême, mariage, décès…) [Byron et Condon, 1996 ; Urunuela, 2002]. La dernière question du questionnaire de l'EHF "Souhaitez-vous retourner vivre un jour dans la région de votre enfance" est très utile comme indicateur du lien avec la région d'origine. Si les réponses à ce type de question ne sont pas une mesure très fiable du projet de retour, à l'inverse elles indiquent bien le lien affectif que peuvent garder les migrants antillais avec la Martinique ou la Guadeloupe [19].

Parmi les personnes ayant reçu le créole de leurs parents, 67,6% des enquêtés expriment le souhait de retourner vivre aux Antilles contre 50,6% parmi les personnes nées aux Antilles (et d'origine antillaise) mais n'ayant pas reçu le créole de leurs parents. Lorsque nous observons la distribution des réponses à cette question parmi les personnes ayant reçu le créole de leurs parents et ayant au moins un enfant, nous découvrons que les personnes ayant transmis le créole à leurs propres enfants sont pour 80,1% désireuses de retourner vivre aux Antilles contre 58,6% parmi les personnes n'ayant transmis que le français à leurs enfants.

Dans ces familles qui maintiennent un lien fort avec les Antilles – et avec les membres de la famille qui y résident – la pratique du créole est une nécessité pour continuer à participer à la vie quotidienne du village d'origine. Ces familles "transatlantiques", qui passent des vacances au pays aussi souvent que possible, qui envoient leurs enfants chez les grands-parents, qui échangent régulièrement des nouvelles par téléphone avec les parents, les frères, sœurs et cousins, contribuent ainsi au dynamisme de la langue. Même s'il existe certaines différences entre le créole pratiqué aux Antilles et celui pratiqué en Métropole, et même si le créole transmis aux jeunes est plus francisé, l'important, c'est le désir d'entretenir les liens, avec la famille, avec le passé, avec une idée d'identité antillaise.

CONCLUSION

Pour plus de moitié des migrants en Métropole, la communication au foyer se fait à la fois en créole et en français. Des différences importantes ont été identifiées entre les femmes et les hommes en matière de transmission vers les enfants en Métropole, différences que l'on ne peut expliquer ici qu'en termes de formation du couple ou de forme familiale. La frontière existant entre le français et le créole aux Antilles et ce que cela implique dans les pratiques linguistiques des garçons et des filles se place peut-être autrement en Métropole, où la langue créole revendique sa place dans l'héritage culturel. C'est un héritage auquel les femmes, autant que les hommes, sont attachées, et elles le démontrent en transmettant le créole à leurs enfants. Mais au-delà de cette transmission symbolique, il y a celle de la transmission fonctionnelle de la langue : de nombreux migrants restent très liés à leur région d'origine, s'y rendant souvent et accompagnés de leurs enfants. Pour ceux-ci, parler et comprendre le créole est une nécessité pour par-

[18] Voir aussi l'article de J.-L. Rallu et C.-V. Marie dans ce volume.

[19] Sur le thème du désir du retour "définitif" au lieu d'origine, voir l'article de Dolorès Pourette (2002), "Pourquoi les migrants guadeloupéens veulent-ils être inhumés dans leur île ?", *Hommes et Migrations*, n°1237, pp. 54-61.

ticiper pleinement à la vie quotidienne aux Antilles, pour s'intégrer dans les groupes de jeunes et aussi pour laisser ouverte l'option de s'y installer un jour, avec ou sans leurs parents.

Ces résultats permettent de nuancer la perte du créole annoncée dans des enquêtes précédentes sur les langues régionales et les langues d'immigration en Métropole. Non seulement une petite majorité de parents le transmettent à leurs enfants, mais cette tendance ne diminue pas chez les générations plus jeunes. Ce sont aussi des personnes en général désireuses de retourner vivre un jour aux Antilles. Au-delà de ce désir de se réinstaller dans son île d'origine, pour tous ces migrants transmettant et pratiquant le créole en Métropole, il y a un fort attachement à cette langue, à tout ce qu'elle symbolise et porte en elle. Les enfants sont élevés à comprendre que le créole et les diverses dimensions de la culture antillaise leur appartiennent. Connaître la langue peut devenir alors une force, leur permettant de faire face aux aléas de la vie en Métropole. C'est certainement aussi un moyen de s'insérer dans un espace de vie élargi, qui s'étend de l'Europe aux Caraïbes.

BIBLIOGRAPHIE

ANSELIN A. (1990), *L'émigration antillaise en France. La troisième île*, Paris, Karthala.

BILLIEZ J. et MERABTI N. (1990), Communication familiale entre pairs : variations du comportement langagier d'adolescents bilingues, *in* Chr. de Heredia (éd.), *Des langues en familles... vues du dehors et du dedans*, Plurilinguismes, pp. 34-52.

BYRON M. and CONDON S. (1996), A comparative study of Caribbean return migration from Britain and France: towards a context-dependent explanation, *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 21, pp. 91-104.

CHEVALIER F. et LALLEMANT A. (2000), Le créole en régression, *Économie de la Réunion*, 2ème semestre.

CONDON S. (1996), Les migrants antillais en métropole : un espace de vie transatlantique, *Espace Populations Sociétés*, n° 2-3 (n° spécial : *Immigrés et enfants d'immigrés*), pp. 513-520.

CONDON S. A. and OGDEN P. E. (1991), Emigration from the French Caribbean : the origins of an organised migration, *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 15, n° 4, pp. 505-523.

CONSTANT F. (1987), La politique française de l'immigration antillaise de 1946 à 1987, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 3, n° 3, pp. 9-29.

DOMENACH H. et PICOUET M. (1992), *La dimension migratoire des Antilles*, Paris, Economica.

FIOUX Paule (dir.) (2001), *Des langues de la maison aux langues de l'école en milieu plurilingue*, Paris, Karthala.

GIRAUD M., GANI L. et MANESSE D. (1992), *L'école aux Antilles. Langues et échec scolaire*, Paris, Éditions Karthala.

LEFÈVRE C. (dir.) (2005), *Histoires de familles, histoires familiales. Les résultats de l'enquête Famille (Étude de l'Histoire Familiale) de 1999*. Ouvrage collectif Ined/Insee, Cahiers de l'Ined, Paris, Ined (à paraître).

MAFFI L. (2002), Langues menacées, savoirs en péril, *Revue internationale des sciences sociales*, n° 173, septembre, pp. 425-434.

MARCH C. (1996), *Le discours des mères martiniquaises. Diglossie et créolité : un point de vue sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan.

MARIE C.-V. (1996), Femmes antillaises outre-mer, *Espace Populations Sociétés*, n° 2-3 (n° spécial : *Immigrés et enfants d'immigrés*), pp. 521-528.

MARIE C.-V. (2002), Les Antillais en France : une nouvelle donne, *Hommes et Migrations*, n° 1237, pp. 26-39.

NICOLAS T. (2001), La circulation comme facteur d'intégration nationale et d' "hypo-insularité" : le cas des Antilles françaises, *Les Cahiers d'outre-mer*, oct.-déc., n° 216, pp. 397-416.

RALLU J.- L. (1997), La population des départements d'outre-mer, *Population*, n° 3, pp. 699-727.

TESSONEAU A. (1988), « Le créole en métropole », *in* Geneviève Vermès (dir.), *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France*, Tome 2 : *Les langues immigrées*, Paris, L'Harmattan (Logiques Sociales).

URUNUELA Yvan (2002), *Dynamiques migratoires et développement d'une petite économie insulaire : le cas de l'émigration des Guadeloupéens en France métropolitaine*, Thèse de doctorat, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.